

TR

11.02.21



**Biergerinitiativ Esch-Hiehl a.s.b.l.**

Ville d'Esch-sur-Alzette  
Collège des Bourgmestre et Echevins



B.P. 145  
L-4002 Esch-sur-Alzette

ENTREE LE :	15.02.21
<input checked="" type="checkbox"/> POUR SUIVI	<input type="checkbox"/> POUR...
<input type="checkbox"/> Division de l'Architecte	
<input checked="" type="checkbox"/> Division de l'Urbanisme	
<input type="checkbox"/> Service des Espaces Verts	
<input type="checkbox"/> Police des Bâtisses	

Esch-sur-Alzette, le 10 février 2021

Concerne: réclamation dans le cadre de l'enquête publique du PAP Rout Lëns

Lettre recommandée avec AR

Reçu en date du

15 FEV. 2021

Monsieur le Bourgmestre,  
Messieurs les Echevins,



En raison de la publication récente du Plan d'aménagement particulier (PAP) pour le futur quartier dit "Rout Lëns", l'initiative citoyenne des quartiers «Hiehl» et «Grenz» souhaite faire part de ses objections à ce projet de construction.

**Hauteur des bâtiments :** La plupart des bâtiments prévus se dressent clairement au-dessus des bâtiments des quartiers voisins et ressemblent à des corps étrangers dans un environnement, qui a conservé son cachet historique.

Des bâtiments à 7 étages, mais surtout deux tours de 20 étages sont totalement injustifiables. Effectivement, les résidents de ces tours auront une vue libre sur les propriétés privées environnantes (par exemple dans la rue Barbourg, la rue de la Lorraine, la rue des Mines) ce qui réduira considérablement la qualité de vie des citoyens concernés.

Enfin, il est incompréhensible qu'une urbanisation aussi intensive soit encouragée à proximité d'une zone naturelle voire d'une réserve naturelle, ayant reçu le label Minett Unesco Biosphere.

**Espaces commerciaux:** le PAP prévoit une très grande quantité d'espaces commerciaux. Compte tenu de la quantité de surfaces commerciales vacantes à Esch, il est à craindre que la même situation se développe dans le quartier "Rout Lëns", d'autant plus que le manque de places de parking n'attirera pas les clients de l'extérieur.

**Situation en matière de stationnement** : une seule place de stationnement maximale est prévue par logement. Comme la plupart des ménages possèdent au moins deux voitures, il faut s'attendre à ce que des voitures soient garées dans les rues adjacentes faute d'autres options - une situation inacceptable pour les habitants de ces rues.

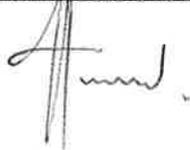
**Gestion du trafic** : L'accès au quartier "Rout Lëns", qui comptera 3 500 habitants plus commerces et lieux de travail, ne sera possible que par la rue d'Audun, déjà fortement sollicitée. La fermeture prévue du boulevard Prince Henri aggravera encore cette situation. Pour autant que nous sachions, il n'existe pas encore de concept de trafic qui permettrait de remédier à cette situation spécifique.

En conclusion, on peut affirmer que le projet "Rout Lëns", tel qu'il est publié dans le PAP, brisera le caractère unique et historique des quartiers adjacents, et qu'une réduction significative de la qualité de vie y est à craindre.

En espérant une révision conséquente du projet, qui prendrait en compte les points mentionnés, nous vous présentons Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Echevins notre considération respectueuse, en nous tenant à votre disposition pour une entrevue au Collège Echevinal.

Pour le comité:

Simone Heiderscheid, co-présidente  
[simone.heiderscheid@gmail.com](mailto:simone.heiderscheid@gmail.com)



Guy Wilmes, vice-président  
[guy.wilmes@gmail.com](mailto:guy.wilmes@gmail.com)

